



S'inscrire à la newsletter

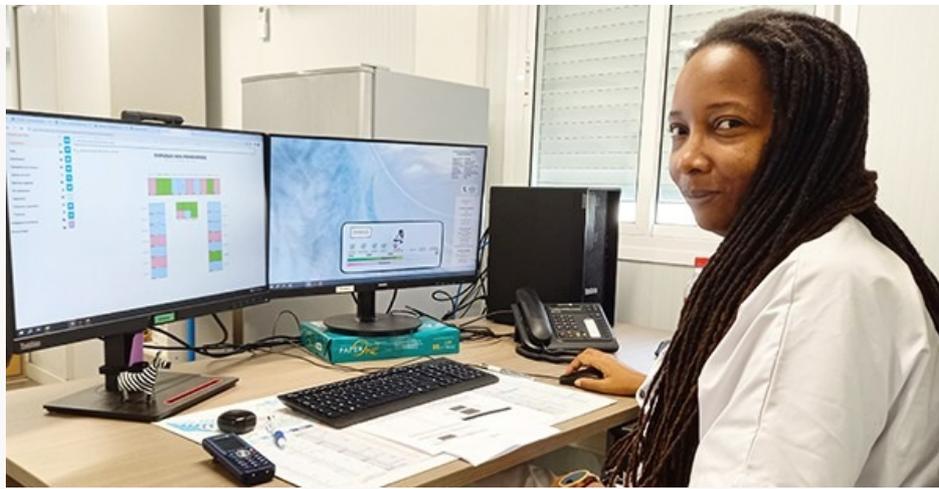
ZOOM

Un même outil de gestion des flux (lits et brancardage) déployé dans les trois hôpitaux publics



@DR

Le CHC, le CHK et le Chog sont équipés depuis le mois dernier du même outil de bed management. A terme, il leur permettra de gérer l'occupation des lits et de réaliser les demandes de brancardage ou de transport sanitaire des patients. Les hôpitaux de proximité en bénéficieront également.



Savoir en un coup d'œil à son écran d'ordinateur combien de lits sont occupés dans son unité, si les patients sont des hommes, des femmes, si certains nécessitent d'être seuls en chambre, ou sont contagieux. Et depuis le même logiciel, demander un brancardage ou un transport sanitaire pour un patient devant sortir ou effectuer des examens en imagerie médicale. Voilà ce que permet le nouvel outil de bed management déployé dans les trois hôpitaux publics du territoire depuis le mois dernier.

Le Centre Hospitalier de Cayenne compte 754 lits ; celui de l'Ouest guyanais, 256 ; et celui de Kourou 106. L'outil déployé permet à la fois la gestion des lits et la gestion des transports sanitaires dans les trois hôpitaux. La solution de brancardage ne concerne que Cayenne pour l'instant, avec une extension à Kourou et Saint-Laurent du Maroni courant 2025. L'hôpital de proximité de Saint-Georges, qui dispose de la fibre optique, est également connecté. Ceux de Maripasoula et Grand-Santi le seront totalement une fois les antennes Starlink installées et stables. Le projet a été piloté par Colette Ilmany, coordinatrice générale des soins au Centre Hospitalier de Cayenne, Corinne Mille-Hoareau, cheffe de projet informatique au sein du GHT, Valérie Benoît, cadre supérieure de santé en mission transversale sur la gestion des flux, et Dimitri Duval, PDG d'Atout Majeur Concept.

« Les trois établissements, ainsi que l'ARS, vont avoir une visibilité sur les lits de chacun. Dans chaque service, un écran permettra de voir la situation des lits. Lorsque l'on connaît une crise comme celle que nous avons vécue en néonatalogie, ce sera plus simple. Jusqu'à présent, nous travaillions avec des fichiers Excel et nous nous passions des coups de fil, explique Colette Ilmany. Pour l'instant, il nous manque le flux des urgences et nous devons réaliser un travail sur le parcours d'admission. L'objectif est qu'en 2025, nous puissions travailler sur les durées prévisionnelles de séjour et les durées moyennes de séjour, afin de pouvoir gérer les flux. Nous sommes dans une première phase, qui prendra quelques mois pour que l'outil rentre dans les habitudes de chacun. »

Pour certains, l'habitude semble déjà prise. Ainsi, le 15 octobre, une trentaine de demandes de brancardages avaient été réalisées avec l'outil dès 10h30. Le même jour, une secrétaire de l'hôpital de proximité de Maripasoula, « qui n'avait pas été formée » précise Colette Ilmany, avait demandé le transfert entre l'aéroport Félix-Eboué et la maternité de Cayenne d'une parturiente de la commune. « En fonction des services, les demandes sont adressées par les infirmiers, les cadres, les secrétaires. Pour utiliser l'outil, peu importe l'organisation du service. Nous démarrons. Il y a toujours une période de réglage, comme ce fut le cas ailleurs. Il s'agit d'un des premiers programmes transversaux du futur CHU. »

Vers la création d'un salon de sortie au CHC

Au Centre Hospitalier de Cayenne, la prochaine étape sera la création d'un salon de sortie, possiblement d'ici à la fin de l'année. Il s'agira d'un bungalow de dix places, situé à l'entrée de l'hôpital. Ce salon permet de :

- Libérer le lit dans l'unité ;
- Anticiper le bionettoyage ;
- Accueillir plus rapidement un patient des urgences ;
- Permettre au transporteur ou aux proches de récupérer plus rapidement le patient.

Ce salon de sortie sera alors le deuxième aux Antilles-Guyane, après celui du CHU de Martinique.



♦ L'ARS et le service de santé des armées renforcent leur coopération ; une équipe de bloc en appui au CHC



Depuis le mois d'octobre, une équipe de bloc opératoire du service de santé des armées renforce le centre hospitalier de Cayenne. Elle est composée d'un médecin anesthésiste réanimateur, d'un chirurgien orthopédiste, d'un chirurgien viscéral, de deux infirmiers d'anesthésie (Iade) et de deux infirmiers de bloc opératoire (Ibode). Ce dispositif, prévu d'abord pour deux mois, présente le double avantage de renforcer le Centre Hospitalier de Cayenne et de permettre aux professionnels de santé des armées de maintenir leurs compétences opérationnelles.

Cette collaboration avec l'armée va continuer de se développer. Le 13 novembre, Romain Brochard, directeur général par intérim de l'ARS, le médecin général des armées Jacques Margery, directeur central du service de santé des armées, le médecin en chef Jean-Baptiste Pohl, directeur interarmées du service de santé de Guyane, et le général de division aérienne Marc Le Bouil, commandant supérieur des Forces armées en Guyane (FAG), ont à leur tour signé une convention en ce sens. A travers ce document, l'ARS et le service de santé des armées s'engagent à coopérer dans plusieurs domaines :

- Renforcement de l'accès, de la qualité et de la pertinence du système de santé au profit de la communauté de défense et du territoire de santé ;
- Organisation de la santé au niveau des territoires au profit de la communauté de défense et de la population civile ;
- Formation ;
- Mise en place de programme de recherche ;
- Recours mutuel à l'expertise de chacun ou à la réalisation d'expertises conjointes ;
- Développement de la réserve militaire et sa promotion ;
- Gestion de situations sanitaires exceptionnelles ;
- Appui au système de santé civil en cas d'afflux massif de militaires blessés ou malades.

Cette convention s'inscrit pleinement dans la dynamique de collaboration et de partenariat entre le service de santé des armées et le système de santé civil. La participation du service de santé des armées, notamment aux différentes instances régionales et territoriales, témoigne de la volonté d'une synergie d'action et d'inscription territoriale aux côtés des acteurs du système de santé civil.

♦ Sécheresse : au Chog, 50 à 75 m3 d'eau consommés par jour



La sécheresse et l'augmentation de la salinité de l'eau à Saint-Laurent-du-Maroni, qui la rendent impropre à la consommation, ont obligé le Chog à se faire livrer de l'eau. Depuis la semaine dernière, l'hôpital est le théâtre d'un ballet quasi interrompu de camions de la Société guyanaise des eaux (SGDE). Vendredi, il en est passé dix, livrant à chaque fois 10 m3. Pour la stocker, l'établissement possède trois bâches pouvant contenir 120 à 135 m3. Avec une consommation de 50 à 75 m3, il dispose d'au moins une journée et demie de réserve.

« Nos plus gros consommateurs sont la blanchisserie, la stérilisation, la cuisine et le réseau d'eau glacée et d'eau chaude, explique Comissi Joachim, responsable plomberie, chauffage, ventilation et climatisation au Chog. La nuit, nous consommons entre 4 et 10 m3, le plus gros consommateur étant alors le laboratoire. »

Grâce à ces livraisons, le bâtiment principal du Chog est alimenté en eau potable. Des bouteilles sont fournies aux sites extérieurs : périscolaire, psychiatrie et base vie, situés sur l'emprise de l'établissement, mais aussi de Ehpad, soins médicaux et de réadaptation, et cabinet de santé, toujours installés dans l'ancien hôpital, en centre-ville.

« Nous faisons un point tous les jours avec les directeurs des travaux, la logistique et la direction des soins, précise Ninon Gautier, directrice du Chog. C'est la troisième fois que les bâches sont utilisées depuis la mise en service de l'hôpital. C'est donc une gestion de crise que l'on maîtrise. Nous n'avons pas modifié notre activité clinique ni notre programmation opératoire. La principale interrogation porte sur la durée du dispositif. »

Sur ce point des échanges sont prévus ces jours-ci avec la cellule Eau de l'ARS pour vérifier si la plus faible hauteur de marée fait reculer le biseau salin. La discussion permettra également d'aborder l'impact de la salinité sur les installations techniques du Chog et donc sur l'intérêt ou non de maintenir ce dispositif jusqu'à un retour de la salinité à la normale.

♦ Sécheresse : à Saint-Laurent, un flot régulier aux bâches



Depuis le milieu de semaine dernière, cinq bâches contenant 5 à 10 m3 d'eau sont mises à disposition des habitants de Saint-Laurent-du-Maroni pour s'alimenter en eau potable. En raison de la sécheresse persistante, qui a fait augmenter la salinité de l'eau du robinet, l'ARS recommande de ne pas la consommer. Elle peut toutefois être utilisée pour l'hygiène et les tâches ménagères. Un point sera fait aujourd'hui pour voir si le dispositif doit être maintenu. De plus fortes pluies sont attendues à partir de jeudi, y compris dans le sud du territoire, et font espérer un retour prochain à la normale.

En attendant, les Saint-Laurentais ont bien adopté le dispositif. De nombreux habitants viennent y remplir leurs bouteilles. Les bâches ont dû être remplies jusqu'à deux fois par jour, ce qui représente 60 000 litres soit 1,5 litre par habitant (ceux du sud de la ville sont alimentés par l'usine de Saint-Jean, qui n'est pas impactée par le biseau salin). Au pied des bâches, ils sont reçus par les médiateurs de l'équipe mobile santé environnement (EMSE) et les bénévoles de la Croix-Rouge française, ainsi que par les médiateurs de la mairie.

« Lors de leur venue, nous sensibilisons les habitants aux bonnes pratiques de collecte, de transport, de stockage et de consommation de l'eau lorsqu'elle ne provient pas du réseau d'eau, explique Margot Oberlis, coordinatrice de l'EMSE. Nous recensons également s'il s'agit de

personnes dont le logement est connecté au réseau ou si ce sont des personnes qui vont habituellement aux bornes-fontaines. Enfin, nous répondons à leurs questions. »

Parmi celles-ci, la durée de cet épisode de salinité est celle qui revient le plus, témoigne Natacha Zéphirin, médiatrice à l'EMSE. « Les habitants nous demandent également d'où vient l'eau servie dans les bâches. » Que ce soit avec les adultes ou avec les collégiens venus remplir leurs gourdes à la sortie du cours de sport, la conversation s'oriente également vers la bonne durée de conservation de l'eau en bouteille (quarante-huit heures au frigo, vingt-quatre heures à l'extérieur). Dans tous les cas, chacun s'adapte. Comme le souligne les profs de sport venus se ravitailler avec leurs élèves : « Avec la chaleur persistante, on réalise des séances plus légères. »

♦ Don d'organe : l'équipe de coordination du CHC sensibilise les professionnels de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni



Les 7 et 8 novembre, l'équipe de la coordination du don d'organes et de tissus du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) s'est rendue au Centre Hospitalier de Kourou (CHK) et au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog, *notre photo*). Cette rencontre avec les professionnels de santé avait pour objectif de poser les bases d'un réseau opérationnel de proximité du don d'organes, qui deviendra, en 2025, le réseau du futur Centre Hospitalier Universitaire de la Guyane.

Le réseau Antilles-Guyane, sous l'égide par l'Agence de la biomédecine, regroupe trois centres de prélèvements (CHU de Martinique, CHU de Guadeloupe et CHC) et un seul centre autorisé pour la transplantation rénale (CHU de Guadeloupe). Le Centre Hospitalier de Cayenne est l'établissement de Guyane qui a l'autorisation pour effectuer les prélèvements d'organes et de tissus, avec les reins comme seul organe prélevé à ce jour. Lors de sa visite en Guyane en mars, l'Agence de la biomédecine s'était rendue au Chog pour discuter de l'éventualité d'organiser une activité de prélèvement à plus long terme, sur place ou en transférant les patients ([lire la Lettre pro du 26 mars](#)).

« Les équipes du CHK et du Chog ont ainsi pu échanger autour du processus du don d'organes, tout en abordant également les spécificités territoriales qui caractérisent notre département et qui ont un impact important sur la mise en place d'une telle activité, explique l'équipe de coordination. Cette rencontre marque un pas important vers l'augmentation des possibilités de don d'organes et de tissus en Guyane, ouvrant des perspectives nouvelles aux patients guyanais. Les équipes ont exprimé leur enthousiasme face à cette collaboration entre les différents établissements de santé de Guyane. Cette synergie territoriale est cruciale pour renforcer l'efficacité des actions de santé publique, autour de la maladie rénale chronique notamment. Elle permettra d'unir les compétences et les ressources, maximisant ainsi les chances de réussite des patients en attente de transplantation rénale. »

♦ La Semaine de la dénutrition se termine aujourd'hui au CHOG



Dans les couloirs du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog), des collégiens testent l'impédancemètre déployé dans le cadre de la Semaine de la dénutrition, vendredi. Valentine Dehays, diététicienne au Centre Hospitalier de Cayenne, les rassure : muscles, os, graisses, leur constitution est bonne. Comme les visiteurs de l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni vendredi, ceux de l'hôpital de Kourou pourront profiter des ateliers tenus par les professionnels de santé ce matin.

Pour les professionnels de santé, une conférence est organisée par les spécialistes de la nutrition. Elle leur permettra de faire le point sur les dernières recommandations et sur l'attention à porter aux personnes âgées. « Les régimes qui sont valables à un certain âge, à 40 ou 50 ans, ne le sont plus à un certain âge, à 80 ou 90 ans. Le gros risque, c'est la malnutrition et de se retrouver fragiliser face aux infections ou aux cancers », rappelle le Dr Olivier Angénieux, gériatre au Chog au micro de Guyane la 1ère ([à compter de 7'34](#)).

◆ Inscriptions au DU de soins infirmiers en réanimation



L'UFR santé de l'Université de Guyane propose un diplôme universitaire de soins infirmiers en réanimation. Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre. Les cours se dérouleront du 15 janvier au 15 mai. La formation est ouverte aux infirmiers diplômés d'État. Les inscriptions se font sur [le site internet de l'Université de Guyane](#).

[internet de l'Université de Guyane](#).

L'objectif du DU est d'enseigner les bases de la médecine intensive et réanimation. Il vise à apporter les bases théoriques et techniques nécessaires à la prise en charge d'un patient de réanimation. La formation s'articule autour de dix thématiques : l'organisation de la réanimation, l'hémodynamique, le respiratoire, la neurologie, le métabolisme et la néphrologie, l'infectieux et l'hygiène, la toxicologie et les envenimations, l'hématologie et l'hépatologie, les gestes techniques et l'éthique. Les cours seront associés à des séances d'application pratique dans le service de réanimation du CHU de Guyane ou à des sessions de simulation ou à des séances de travaux dirigés par groupes d'étudiants.

◆ L'Ophtabus de sortie à Cayenne



Lancé sur les routes de l'ouest guyanais en février 2022, l'Ophtabus fera exceptionnellement halte à Cayenne, samedi 30 novembre. Il s'installera sur le marché de 8 heures à 15h30. Tout un chacun pourra y accéder pour un dépistage des maladies de la vision.

Le matériel de l'Ophtabus (rétinomax, rétinographe et tonomètre à air) permet de mesurer la réfraction, d'analyser le fond d'œil, de mesurer la pression intraoculaire pour identifier des glaucomes. En revanche, les professionnels ne prescrivent pas de lunettes.

◆ Sensibilisation aux soins bucco-dentaire pour les seniors des Savanes

Le centre intercommunal d'action social des Savanes (Ciass) et la Boîte à sourire organisent trois séances de sensibilisation aux soins bucco-dentaires pour les seniors de Kourou, Sinnamary et Iracoubo. Elles se déroulent :

- À Iracoubo : jeudi 21 novembre de 10 heures à 12 heures à la maison France Service. Inscription obligatoire : [0694 91 88 88](tel:0694918888).
- A Kourou : vendredi 22 novembre de 10 heures à 12 heures au 2, place Nobel. Inscription obligatoire : [0594 32 81 72](tel:0594328172).



- A Sinnamary : jeudi 28 novembre de 10 heures à 12 heures à la salle communale. Inscription obligatoire : [0694 41 35 61](tel:0694413561).

◆ Début d'épidémie de dengue 3 en Guadeloupe

L'ARS Guadeloupe a entériné le passage en phase épidémique de dengue sur l'île, jeudi. Parmi les échantillons sérotypés, 97 % étaient de type 3. Sur place, ce virus « a peu circulé ses vingt dernières années ». La population est donc considérée comme naïve face à cette souche, renforçant le risque d'un grand nombre de cas et de formes graves. Dans son bulletin épidémiologique du 31 octobre, Santé publique France note que l'activité hospitalière est en hausse, avec en moyenne quarante passages aux urgences chaque semaine pour suspicion de dengue contre vingt-cinq en septembre. En ville, les cas cliniquement évocateurs ont plus que doublé au cours de la même période. Le sérotype 3 est l'une des deux souches qui a circulé en Guyane au cours de la dernière épidémie.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Baisse de la prescription d'antibiotiques en ville, notamment en Guyane

« Selon l'indicateur retenu, la consommation d'antibiotiques dans le secteur de ville a légèrement diminué ou s'est stabilisée en 2023 par rapport à 2022, annonce Santé publique France, dans [son rapport annuel](#). Exprimée en nombre de doses définies journalières (DDJ) pour 1 000 habitants et par jour, la consommation s'est établie en 2023 à 20,9 DDJ/1 000 habitants/j, soit une baisse de 3,3 % par rapport à 2022. Exprimée en nombre de prescriptions pour 1 000 habitants et par an, la consommation s'est stabilisée en 2023 à 820,6 prescriptions/1 000 habitants/an, soit une baisse de 0,2 % par rapport à 2022. »

En Guyane, la baisse est plus marquée :

- La consommation avait diminué de 16 % entre 2012 et 2017 ;
- Elle s'était stabilisée de 2017 à 2019 ;
- Elle avait fortement chuté en 2020 et 2021 pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 ;
- En 2022, elle avait quasiment retrouvé son niveau de 2019 ;
- L'an dernier, elle a de nouveau fortement reculé : de 3,2 % pour le nombre de doses définies journalières pour 1 000 habitants et par jour et de 6,7 % pour le nombre de prescriptions pour 1 000 habitants.

La consommation s'est ainsi établie à 12,8 doses définies journalières pour 1 000 habitants et par jour et à 493,3 consultations pour 1 000 habitants.

Offres d'emploi



- Le groupe Rainbow Guyane recrute un infirmier coordinateur pour le Ssiad de Saint-Laurent-du-Maroni (CDI, temps plein, à compter du 8 janvier).

[Consulter l'offre et candidater.](#)

- La clinique La Canopée recrute :

- Des orthophonistes (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Des psychomotriciens pour adulte (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et](#)

[candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges.

► **Webinaire** sur les nouveautés Médimail, animé par le GCS Guyasis, à 13h30, via Teams. [S'inscrire.](#)

► **Conférence** « Fragilités sociales et cancer » à destination des professionnels de santé, organisée par le DSRC Onco Guyane et le Chog, à 18 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni. [Inscription gratuite et obligatoire.](#)

► **Semaine de la dénutrition.** Conférence sur la dénutrition et stands d'information à destination du grand public, de 9 heures à 12 heures à la médiathèque de Kourou.

► **Webinaire** sur le maintien dans l'emploi, organisé par le Prith Guyane, à 11h30. [S'inscrire.](#)

Demain

► **Réunion du groupe régional santé environnement (GRSE)** autour de l'élaboration du Plan régional santé environnement, à 9 heures à la CTG, à Cayenne. Ouverte aux professionnels de santé. Renseignements : ars-guyane-prse@ars.sante.fr.

► **Lancement** du Comité des personnes concernées, organisé par le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, à 10 heures au 65 bis, rue des Peuples autochtones, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Randonnée** à destination des aînés et des aidants de Kourou, organisée à Roura par le centre intercommunal d'actions sociales des Savanes, de 8 heures à 16 heures (départ et retour à Kourou). Inscription obligatoire : 0594 32 81 72.

Jeudi 21 novembre

► **Un Bébé, un livre**, distribution de livres aux bébés par les orthophonistes, dans les centres de PMI et au Centre Hospitalier de Cayenne.

► **Sensibilisation aux soins bucco-dentaires pour les seniors**, organisée par la Boîte à sourire, de 10 heures à 12 heures à la maison France Service, à Iracoubo. Inscription obligatoire : [0694 91 88 88](tel:0694918888).

► **Atelier** « Être parent, en parler, partager et s'évader », organisé par le centre intercommunal d'action social des Savanes :

- de 8h30 à 9h30 à la maison France Service d'Iracoubo. Inscription obligatoire : [0594 22 19 93](tel:0594221993) ou ciass@ciass-guyane.fr ;
- de 10h30 à 11h30 à l'hôtel d'entreprises de Sinnamary. Inscription obligatoire : [0594 34 53 68](tel:0594345368) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Vendredi 22 novembre

► **Sensibilisation aux soins bucco-dentaires pour les seniors**, organisée par la Boîte à sourire, de 10 heures à 12 heures au 2, place Nobel à Kourou. Inscription obligatoire : 0594 32 81 72.

► **Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.** Rencontre à l'Accordeur, à Cayenne, à partir de 8 heures. Focus sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et la professionnalisation des conseillers en insertion professionnelle, et jobdating. [S'inscrire.](#)

► **Un Bébé, un livre**, distribution de livres aux bébés par les orthophonistes, dans les centres de PMI et au Centre Hospitalier de Cayenne.

Samedi 23 novembre

► **Permanence des orthophonistes** à la maison de quartier de la cité Césaire, à Cayenne, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

► **Ophtabus.** Sortie de l'Ophtabus, de 8 heures à 16 heures au centre de santé du Chog, de 8 heures à 16 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Fo zot savé.** Cécilia Courbet et Marylène Théolade, orthoptistes, ainsi qu'Awatef Argoubi, vice-présidente de la CPTS, répondront aux questions de Fabien Sublet sur la prévention et le dépistage de la myopie, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 25 novembre

► **Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.** Manifestation au 2, place Nobel à Kourou, organisée par le centre intercommunal d'action sociale des Savanes, de 14 heures à 16h30.

Mardi 26 novembre

► **Soirée de sensibilisation aux cancers masculins**, organisée par la CPTS, le CRCDC et OncoGuyane, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula.

► **Atelier** « Être parent, en parler, partager et s'évader », organisé par le centre intercommunal d'action social des Savanes, de 10 heures à 11 heures au 2, place Nobel à Kourou. Inscription obligatoire : [0594 32 81 72](tel:0594328172) ou ciass@ciass-guyane.fr.

Mercredi 27 novembre

► **Présentation** d'outils techniques et d'intervention sur la pornographie, par Guyane promotion santé, de 9 heures à 12 heures au local de GPS à la cité Jacarandas, à Cayenne. [S'inscrire](#).

► **Randonnée** à destination des aînés et des aidants d'Iracoubo, organisée à Roura par le centre intercommunal d'actions sociales des Savanes, de 7 heures à 17 heures (départ et retour à Iracoubo). Inscription obligatoire : 0594 22 19 93 ou 0694 91 88 88.

Jeudi 28 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi.

► **Sensibilisation aux soins bucco-dentaires pour les seniors**, organisée par la Boîte à sourire, de 10 heures à 12 heures à la salle communale de Sinnamary. Inscription obligatoire : [0694 41 35 61](tel:0694413561).

Vendredi 29 novembre

► **Séminaire** de lancement de la Stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 9h30 à 16 heures à Cayenne. [S'inscrire](#).

Samedi 30 novembre

► **Soirée des soignants**, à destination des adhérents à la CPTS, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

► **Ophtabus**, de 8 heures à 15h30 au marché de Cayenne. Contrôle des maladies de la vision. Pas de prescription de lunettes.

Mercredi 4 décembre

► **Afterwork de la CPTS**, initiation aux danses de carnaval, à 19h30 à la domus Medica, à Cayenne. Renseignements : 0694 29 02 50. [S'inscrire](#).

Samedi 7 décembre

► **Congrès** de l'URPS médecins, à partir de 8 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

► **Intervention de l'Ophtabus**, de 8 heures à 14 heures à Saint-Jean du Maroni. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

Mardi 10 décembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU : restitution de 14 heures à 16 heures au troisième étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

Mercredi 17 décembre

► **Webinaire** sur les évacuations sanitaires, à 19h30, organisé par la CPTS, OncoGuyane et la CGSS. Ouverture des inscriptions prochainement.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 

LE **DIABÈTE** CONCERNE CHAQUE FAMILLE

Parlez-en à
un professionnel
de santé

Et moi ?

ars
Agence Régionale de Santé
Guyane



Consultez tous les numéros de *La lettre Pro*

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Romain BROCHARD
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)